

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

De nouveaux grils pour les places de pique-nique

La Commune poursuit l'amélioration de ses espaces de détente en plein air en équipant de nouveaux grils plusieurs lieux emblématiques de la vallée. À l'approche de l'été, ces aménagements invitent habitants et visiteurs à profiter du magnifique cadre naturel, dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité.

La Commune poursuit le renouvellement des grils disposés aux places de pique-nique emblématiques de notre vallée. Après la Poëta-Raisse et Riau à Môtiers et après ceux du parcours Vita et du Rochat à Buttes, ce sont trois places supplémentaires qui ont été équipées par le service communal des forêts, à Plancemont à Couvet, au chemin du Mont à Noiraigue et aux sources de l'Areuse à St-Sulpice. Cette dernière reçoit par la même occasion une toute nouvelle table.

Deux autres grils seront posés avant les vacances d'été au chemin de la Réchille à Couvet et un autre encore au Plat de Riau du fait de l'importante fréquentation du lieu. Comme ce sont parfois les lieux les plus proches que nous connaissons le moins, toutes ces places sont référencées sur le guichet cartographique cantonal via le lien suivant : <https://sitn.ne.ch/s/f5zpA>

Ces aménagements offrent des lieux de détente dans des endroits magnifiques, tant pour les habitants de la commune que pour les promeneurs de passage, et sont souvent aussi situés à proximité d'autres lieux de loisirs, comme des zones d'escalade, des parcours Vita ou des fontaines à absinthe qui sont autant d'idées de sorties à deux pas de chez nous.

L'installation de ces grils améliore aussi la situation en matière de prévention des incendies en forêt ; il faut évidemment rester très prudents avec n'importe quel foyer en forêt et respecter scrupuleusement les recommandations et interdictions qui seraient effectives en cas de sécheresse.

Et c'est l'occasion aussi d'inviter tous les usagers de ces places à remporter avec eux tous les déchets résultant de leur passage. En prévision du pique-nique, il vous suffit de prévoir un petit sac poubelle pour remporter ce qui n'aura pas fini dans votre ventre.

C'est une grande chance que d'avoir toutes ces places de pique-nique à disposition alors respectons-les et profitons-en !



Val-de-Travers, le 18 juin 2025

LE CONSEIL COMMUNAL